

**Déclaration des performances**  
**N° 33UGW40NKW16111**

- |    |   |                              |
|----|---|------------------------------|
| 1. | Code d'identification unique:<br>URSACOUSTIC Roulé N<br>URSACOUSTIC Panneau N<br>Essentia 40 QN<br>Laine Verre 40 QN<br>URSA THERMOCOUSTIC 40 QN<br>URSA THERMOCOUSTIC 40 PN<br>URSA HOME 40 QN<br>URSA HOME 40 PN  | MW – EN 13162 T2-WS-MU1-AFr4 |
| 2. | Numéro permettant l'identification du produit de construction<br>URSACOUSTIC Roulé N<br>URSACOUSTIC Panneau N<br>Essentia 40 QN<br>Laine Verre 40 QN<br>URSA THERMOCOUSTIC 40 QN<br>URSA THERMOCOUSTIC 40 PN<br>URSA HOME 40 QN<br>URSA HOME 40 PN  | voir étiquette produit       |
| 3. | Usage prévu<br>Isolation Thermique du Bâtiment (ThIB)   |                              |
| 4. | Nom, raison sociale et adresse de contact du fabricant<br><br>URSA France SAS<br>Maille Nord III<br>7 Porte de Neuilly<br>93160 Noisy-le-Grand<br><a href="http://www.ursa.fr">www.ursa.fr</a><br><a href="mailto:contact@uralita.com">contact@uralita.com</a>  |                              |
| 5. | Nom et adresse de contact du mandataire<br>Non applicable   |                              |
| 6. | Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances<br>AVCP Système 1 pour la réaction au feu<br>AVCP Système 3 pour les autres caractéristiques  |                              |
| 7. | Cas des produits couverts par une norme harmonisée<br>L'ACERMI (Organisme Notifié n° 1163) a réalisé une détermination de produit type sur la base d'essais de type ; une inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine ; une surveillance, une évaluation et une appréciation permanentes du contrôle de la production en usine, selon le système 1 pour la caractéristique de réaction au feu.<br>Il a délivré le certificat de constance des performances.<br><br>Le CSTB (Organisme Notifié N°0679) a réalisé une détermination du produit type sur la base d'essais de type, selon de système 3 pour les autres caractéristiques.<br>Il a délivré les rapports d'essais correspondants. |                              |
| 8. | Cas des produits pour lesquels une évaluation technique européenne a été délivrée :<br>Non applicable   |                              |
| 9. | Performances déclarées :  |                              |

Caractéristiques essentielles		Performances	Spécifications techniques harmonisées
		URSACOUSTIC Roulé N URSACOUSTIC Panneau N Essentia 40 RN Laine Verre 40 RN URSA THERMOCOUSTIC 40 RN URSA THERMOCOUSTIC 40 PN URSA HOME 40 RN URSA HOME 40 PN	
Réaction au feu Caractéristiques des Euroclasses	Réaction au feu	A1	EN 13162 : 2012 +A1 : 2015
Emission de substances dangereuses à l'intérieur des bâtiments	Emission de substances dangereuses	(a)	
Coefficient d'absorption acoustique	Absorption acoustique	NPD	
Indice de transmission des bruits d'impact (pour les sols)	Raideur dynamique	NPD	
	Epaisseur, $d_L$	NPD	
	Compressibilité	NPD	
	Résistance à l'écoulement de l'air	NPD	
Indice d'isolement aux bruits aériens directs	Résistance à l'écoulement de l'air	$\geq 4 \text{ kPa}\cdot\text{s}/\text{m}^2$	
Combustion avec incandescence continue	Combustion avec incandescence continue	(b)	
Résistance thermique	Résistance thermique et conductivité thermique	$\lambda_D=0,040 \text{ W}/\text{m}\cdot\text{K}$	
		d mm	R $\text{m}^2\cdot\text{K}/\text{W}$
		30	0,75
		45	1,10
		50	1,25
		55	1,35
		60	1,50
		65	1,60
		70	1,75
		75	1,85
		80	2,00
		85	2,10
		90	2,25
100	2,50		
110	2,75		

Caractéristiques essentielles		Performances	Spécifications techniques harmonisées	
		URSACOUSTIC Roulé N URSACOUSTIC Panneau N Essentia 40 RN Laine Verre 40 RN URSA THERMOCOUSTIC 40 RN URSA THERMOCOUSTIC 40 PN URSA HOME 40 RN URSA HOME 40 PN		
		120		3,00
		130		3,25
		140		3,50
		150		3,75
	Epaisseur	T2		
Perméabilité à l'eau	Absorption d'eau à court terme	WS		
	Absorption d'eau à long terme	NPD		
Perméabilité à la vapeur d'eau	Transmission de la vapeur d'eau	MU1		
Résistance à la compression	Contrainte en compression ou résistance à la compression	NPD		
	Charge ponctuelle	NPD		
Durabilité de la réaction au feu par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries, au vieillissement/à la dégradation	Caractéristiques de durabilité	(c)		
Durabilité de la résistance thermique par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries, au vieillissement/à la dégradation	Résistance thermique et conductivité thermique	(d)		
	Caractéristiques de durabilité	(d) (e)		
Résistance à la traction/flexion	Résistance à la traction perpendiculaire aux faces	(f)		
Durabilité de la résistance à la compression par rapport au vieillissement/à la dégradation	Fluage en compression	NPD		

(a) Les produits isolants thermiques ne doivent pas dégager de substances dangereuses réglementées dépassant les niveaux maximums autorisés spécifiés dans les réglementations européennes ou nationales. Des méthodes d'essai européennes sont en cours d'élaboration.

- (b) Une méthode d'essai est en cours d'élaboration et, lorsqu'elle sera disponible, la norme sera modifiée.
  - (c) Pas de variation en ce qui concerne les propriétés de réaction au feu des produits en laine minérale. Le comportement au feu de la laine minérale ne se détériore pas avec le temps. La classification Euroclasses du produit est liée à la teneur en matières organiques qui ne peut pas augmenter avec le temps.
  - (d) La conductivité thermique des produits en laine minérale ne change pas avec le temps. L'expérience a montré que la structure fibreuse est stable et que la porosité ne contient pas d'autre gaz que l'air de l'atmosphère.
  - (e) Pour l'épaisseur de la stabilité dimensionnelle uniquement
  - (f) Cette caractéristique concerne également la manipulation et l'installation
10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Nicolas Brousse".

Noisy-le-Grand, 10/10/2016  
M. Nicolas Brousse